

Missions principales des professionnels

Le Directeur

- Assure la responsabilité du projet d'établissement
- Garantit la sécurité et l'hygiène
- Gère les ressources humaines
- Met en œuvre la démarche qualité (QVT)
- Assure une gestion économique et financière du dispositif en lien avec le siège
- Représente l'établissement aux différentes instances et est un acteur principal dans le partenariat institutionnel engagé

Le (La) chef(fe) de service

- Met en œuvre le projet d'établissement et de service
- Organise le service et le travail de l'équipe
- Anime les ressources humaines et les réunions d'équipe
- Assure le partenariat opérationnel
- Garantit la mise en œuvre des projets personnalisés des jeunes de l'admission à la sortie

L'accompagnant éducatif (H/F) (Moniteur Educateur/Educateur Spécialisé/AES/Educateur sportif)

- Accompagne les actes de la vie quotidienne (autonomie/socialisation)
- Anime des projets éducatifs en individuel et collectif (internat et PEMO)
- Favorise la dimension inclusive
- Garantit la mise en œuvre du PPA et le coordonne (réfèrent)
- Assure le lien avec les familles
- Participe aux réunions pluridisciplinaires

Le (La) maître(sse) de maison (membre de l'équipe éducative)

- Travaille tous les matins, du lundi au vendredi, en binôme avec l'éducateur du matin
- Achète, prépare et confectionne des repas avec les jeunes
- Garantit une alimentation de qualité et l'hygiène des locaux
- Participe aux réunions pluridisciplinaires

Le médecin pédopsychiatre (H/F)

- Coordonne le projet médical de chaque jeune de l'admission à la sortie
- Assure le lien avec les médecins qui interviennent dans le parcours de chaque jeune
- Prescrit les traitements nécessaires et le renouvellement des ordonnances

L'infirmier(ière)

- Met en œuvre et sécurise le circuit du médicament
- Prépare la prise des traitements
- Assure le lien avec les praticiens de santé libéraux pour garantir la santé de chaque jeune
- Met en œuvre des temps d'éducation à la santé sur des thématiques spécifiques
- Est en lien régulier avec le médecin

Le (La) psychologue

- Assure le lien avec les services de santé mentale
- Met en place des temps d'écoute en individuel et collectif pour les jeunes
- Coordonne le projet thérapeutique de chaque jeune
- Participe aux réunions pluridisciplinaires

Le veilleur de nuit (H/F)

- Assure la continuité de l'accompagnement durant les nuitées. Ils auront un rôle important tant ces moments peuvent être angoissants pour le public accompagné.
- Veille à la sécurité des locaux la nuit
- Participe à certaines réunions d'équipe

La (Le) secrétaire

- Assure l'accueil téléphonique et physique
- Gère le suivi administratif des dossiers des jeunes et assure la transmission des informations aux différents membres de l'équipe.
- Réalise les travaux administratifs et les documents liés à l'établissement
- Rédige les comptes rendus de réunion

L'agent technique (H/F)

- S'assure de la maintenance technique des lieux et effectue les petits travaux, si nécessaire.
- Veille à la sécurité des locaux (SSI)
- Accompagne en atelier technique ponctuel certains jeunes selon leur projet personnalisé

Les familles d'internat apporteront des relais pour prévenir les phases de rupture et pourront être utilisées comme solution de répit.